

PROCÈS-VERBAL

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
 COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Laurentides, dûment convoquée et tenue au Centre administratif de la Commission scolaire des Laurentides, 13, rue Saint-Antoine, à Sainte-Agathe-des-Monts, le **mercredi 12 décembre 2018**, à laquelle sont présents :

Mme Lyne Deschamps	Présidente
Mme Johanne Hogue	Vice-présidente du comité exécutif
Mme Sylvie Laganière	Vice-présidente du conseil des commissaires
M. Michael Averill	
M. Martin Barbeau	
M. Robert Bergeron	
Mme Louise Bertrand	(Par téléphone à partir de 19 h)
M. Bernard Bouclin	
M. Martin Chrétien	
M. Luc Drapeau	
M. Robert-M. Dupont	
Mme Michelle Le Quellec	
M. Michel-J. Lévesque	
Mme Brigitte Provost	

Sont aussi présents :

M. Bernard Dufourd	Directeur général
M. Louis Piché	Secrétaire général et directeur des communications agissant à titre de secrétaire de la séance
M. Réjean Cloutier	Directeur du service des ressources financières
Mme Julie Richer	Directrice du service des ressources éducatives
Mme Josée Lapointe	Directrice du service des ressources humaines

1.0 Ouverture de la séance

La présidente, Mme Lyne Deschamps, déclare la séance ouverte.

2.0 Prise des présences et constatation du quorum

Une fois les présences prises, le secrétaire général constate le quorum.

(Incidence : Il est 18 h 41).

Sortie du commissaire, M. Bernard Bouclin.

Il est 18 h 41.

3.0 Adoption de l'ordre du jour

256^e RÉSOLUTION :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Brigitte Provost :

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis :

Ordre du jour

Le projet de l'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Prise des présences et constatation du quorum
- 3.0 Adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Procès-verbal de la séance du 14 novembre 2018 – *Adoption* (doc. 4.0)
- 5.0 Période de questions – Public
- 6.0 Période de questions – Commissaires
- 7.0 Comité de parents
- 8.0 **Service des ressources éducatives**
 - 8.1 Calendrier scolaire 2020-2021 de la formation générale secteur jeunes – *Lancement en consultation* (doc. 8.1)
 - 8.2 Calendrier scolaire 2020-2021 de la formation générale des adultes – *Lancement en consultation* (doc. 8.2)
 - 8.3 Calendriers scolaires 2020-2021 de la formation professionnelle – *Lancement en consultation* (docs 8.3)
- 9.0 **Service des ressources humaines**
 - 9.1 Nomination – Direction adjointe – Polyvalente des Monts (doc. 9.1)
- 10.0 **Service du secrétariat général et des communications**
- 11.0 Correspondance – *Information* – Rapports
- 12.0 Affaires diverses
- 13.0 Levée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Retour du commissaire, M. Bernard Bouclin

Il est 18 h 44.

4.0 Procès-verbal de la séance du 14 novembre 2018 – *Adoption*

Document déposé :

- [Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2018](#)

257^e RÉSOLUTION :

CONSIDÉRANT QUE le projet du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2018 a été transmis aux membres du comité exécutif plus de six (6) heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Robert-M. Dupont :

DE DISPENSER le secrétaire général d'en faire la lecture, conformément aux articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*;

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2018, en y modifiant au premier paragraphe de la 248^e résolution, la mention « *doit être transmis* » par « *a été transmis* », et en y modifiant la mention de la 249^e résolution « **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** » par « **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ** ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.0 Période de questions – Public

Aucune question

6.0 Période de questions – Commissaires

Aucune question

7.0 Comité de parents

Aucun sujet

8.0 – SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

La directrice du service des ressources éducatives, Mme Julie Richer, fait la présentation des différents projets de calendriers scolaires 2020-2021. Celle-ci précise que le calendrier du secteur jeune respecte les ententes de transport scolaire avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Quant aux calendriers scolaires 2020-2021 de la formation professionnelle, la directrice du service des ressources éducatives, Mme Julie Richer, présente les deux calendriers qui respectent les 200 jours annuels de travail des enseignants, puisque certains programmes de formation professionnelle s'échelonnent en dehors de l'année scolaire habituelle.

Le directeur général, M. Bernard Dufourd, précise que l'élaboration de deux calendriers permet plus de flexibilité.

La directrice du service des ressources éducatives, Mme Julie Richer, présente le calendrier scolaire de la formation générale des adultes en précisant que celui-ci est actuellement conforme à la convention collective en y prévoyant 10 journées pédagogiques comparativement à 15 journées pédagogiques qui étaient habituellement prévues au courant des dernières années.

M. Bernard Bouclin demande pourquoi il y avait, les dernières années, 15 journées pédagogiques au lieu des 10 prévues à la convention locale.

La directrice des ressources éducatives, Mme Julie Richer, précise qu'il s'agit d'une question de rentabilité et que dans d'autres commissions scolaires, il n'y a que 6 journées pédagogiques.

Le directeur général, M. Bernard Dufourd, précise que les journées pédagogiques supplémentaires privent les élèves de la fréquentation scolaire.

La présidente, Mme Lyne Deschamps, demande quelle a été la contrepartie aux journées pédagogiques supplémentaires octroyées par la CSL dans le cadre de la formation générale des adultes.

Le directeur général, M. Bernard Dufourd, mentionne que même au niveau du syndicat, il semble y avoir un questionnement quant aux motifs justifiant ces journées pédagogiques supplémentaires. Les fondements historiques demeurent à clarifier.

La présidente, Mme Lyne Deschamps, mentionne que des recherches s'imposent face à ces questionnements.

La commissaire, Mme Michelle Le Quellec, mentionne qu'il n'y a ni gain, ni perte quant à la rémunération et le travail des enseignants résultant de ces journées pédagogiques. Toutefois, puisque ce sont des journées en moins pour les élèves, il y a moins de financement.

Le directeur général, M. Bernard Dufourd, mentionne que des négociations sont en cours au niveau des enseignants et que si ces journées supplémentaires résultent d'une erreur, il est maintenant opportun de faire les ajustements requis.

Avant l'adoption du calendrier scolaire du secteur jeune 2020-2021, le commissaire, M. Bernard Bouclin, propose de déplacer la journée pédagogique qui suit la semaine de relâche, soit celle du 8 mars, au mardi 25 novembre.

Arrivée de la commissaire, Mme Louise Bertrand (par téléphone).

Il est 19 h.

Le commissaire, M. Martin Barbeau, mentionne que la journée pédagogique du 8 mars est sujette à annulation afin de compenser les suspensions de cours pour cause d'intempéries et qu'en conséquence, le fait de relocaliser cette journée en novembre serait un peu hâtif.

La directrice des ressources éducatives, Mme Julie Richer, explique qu'il est également important d'alterner les journées pédagogiques afin que les élèves puissent bénéficier des services des spécialistes.

258^e RÉSOLUTION :

Le commissaire, M. Bernard Bouclin, propose que le comité de parents puisse se positionner sur la question et retire sa proposition initiale de déplacer la journée du 8 mars 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.1 Calendrier scolaire 2020-2021 de la formation générale secteur jeunes – *Lancement en consultation*

Document déposé :
Calendrier 2020-2021 – Formation générale des jeunes

259^e RÉSOLUTION :

ATTENDU l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique*, L.R.Q.c.I-13.3 en vertu duquel la commission scolaire doit établir le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, R.R.Q., c-I-13.3, r.8;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Luc Drapeau :

DE DÉPOSER le projet de calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2020-2021 tel qu'il figure en annexe des présentes sous la cote **CE 259-18** pour en faire partie intégrante pour que s'amorce ainsi le processus de consultation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 Calendrier scolaire 2020-2021 de la formation générale des adultes – *Lancement en consultation*

Document déposé :
Calendrier 2020-2021 – Formation générale des adultes

260^e RÉSOLUTION :

ATTENDU l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, L.R.Q.c.I-13.3 en vertu duquel la commission scolaire doit établir le calendrier scolaire des centres de formation générale des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au Régime pédagogique de la formation générale des adultes, R.R.Q., c-I-13.3, r.9,;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Luc Drapeau :

DE DÉPOSER le projet de calendrier scolaire 2020-2021 des centres de formation générale des adultes tel qu'il figure en annexe des présentes sous la cote **CE260-18** pour en faire partie intégrante pour que s'amorce ainsi le processus de consultation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 Calendriers scolaires 2020-2021 de la formation professionnelle – *Lancement en consultation*

Documents déposés :
Calendriers 2020-2021 – Formation professionnelle

261^e RÉSOLUTION :

ATTENDU l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, L.R.Q.c.I-13.3 en vertu duquel la commission scolaire doit établir les calendriers scolaires des centres de formation professionnelle en tenant compte de ce qui est prévu au Régime pédagogique de la formation professionnelle, R.R.Q., c-I-13.3, r.10;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Luc Drapeau :

DE DÉPOSER les projets de calendriers scolaires 2020-2021 des centres de formation professionnelle tels qu'il figurent en annexes des présentes sous la cote **CE261-18** pour en faire partie intégrante pour que s'amorce ainsi le processus de consultation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.0 – SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.1 Nomination – Direction adjointe – Polyvalente des Monts

Le directeur général, M. Bernard Dufourd, ainsi que la directrice des ressources humaines, Mme Josée Lapointe, introduisent le projet de résolution et font état de la recommandation de M. Luc Séguin, à titre de directeur adjoint à la Polyvalente des Monts.

262^e RÉSOLUTION :

ATTENDU le Règlement sur la délégation de fonctions et pouvoirs conférant au comité exécutif celui de procéder à la nomination du personnel cadre;

ATTENDU le Règlement déterminant certaines conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal ainsi qu'à la politique de gestion des cadres de la CSL;

ATTENDU que les conditions d'emploi afférentes au poste de direction adjointe de la Polyvalente des Monts sont déterminées conformément audit règlement et à ladite politique précités;

ATTENDU l'adoption du Plan d'effectifs des gestionnaires 2018-2019 en vertu de la 484^e résolution du conseil des commissaires adoptée le 9 mai 2018;

ATTENDU les dispositions de la politique de gestion des cadres de la Commission scolaire des Laurentides telle qu'en vigueur et plus particulièrement le processus d'affectation, de mutation et de sélection qui y est décrit;

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction adjointe de la Polyvalente des Monts;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection et du directeur général, M. Bernard Dufourd;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Le Quellec :

DE NOMMER monsieur Luc Séguin au poste de directeur adjoint de la Polyvalente des Monts, aux conditions d'emploi prévues au Règlement déterminant certaines conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal ainsi qu'à la politique de gestion des cadres de la CSL, pour entrer en fonction à une date à être déterminée par la direction générale;

DE SOUMETTRE monsieur Luc Séguin à une période de probation d'un an à compter de son entrée en fonction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.0 – SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

Aucun sujet

11.0 Correspondance – *Information* – Rapports

Aucun sujet

12.0 Affaires diverses

Aucun sujet

13.0 Levée

263^e RÉSOLUTION :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Johanne Hogue, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Incidence : Il est 19 h 06).

Me Louis Piché
Secrétaire général

Lyne Deschamps
Présidente

